

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE, OU AU JAPON.

Gellainville, le 5 juillet 2023

OSMOSUN ANNONCE LE VIF SUCCÈS DE SON INTRODUCTION EN BOURSE SUR LE MARCHÉ EURONEXT GROWTH® À PARIS

- **Augmentation de capital d'un montant de 10,0 M€ après exercice intégral de la Clause d'Extension**
- **2,7 M€ de compensation de créances inclus dans l'augmentation de capital**
- **Prix de l'action fixé à 6,50 € par action**
- **Demande globale de 13,6 M€, soit une sursouscription de 1,6 fois l'offre initiale**
- **Montant total de l'opération pouvant être porté à 11,5 M€ en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation, dont 10,7 M€ en augmentation de capital**
- **Capitalisation boursière de 36 M€ avant exercice de l'option de surallocation**
- **Début des négociations sur Euronext Growth® Paris le 10 juillet 2023**

OSMOSUN (la « **Société** »), acteur de référence dans les solutions de dessalement d'eau de mer et d'eau saumâtre par énergie solaire, annonce le succès de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth® à Paris (Code ISIN : FR001400IUV6- Mnémonique : ALWTR).

Quentin Ragetly, Président Directeur Général d'OSMOSUN, déclare : « *Nous sommes très heureux de la réussite de notre introduction en bourse et souhaitons remercier vivement, les investisseurs institutionnels ainsi que les actionnaires individuels qui ont participé massivement à cette opération.*

Cette levée de fonds va nous permettre d'accélérer notre développement et d'agir à plus grande échelle pour adresser la problématique mondiale de l'eau. Notre technologie brevetée de dessalement par énergie solaire sans batterie nous donne une position unique pour répondre à la demande du marché, en recherche de solutions de production d'eau potable toujours plus performantes, plus économiques et plus écologiques. Nous disposons aujourd'hui de l'assise financière, de la visibilité et des moyens nécessaires pour réaliser nos

objectifs, en particulier, renforcer nos équipes commerciales au sein de structures locales et accéder aux marchés connexes soit par l'innovation soit par la croissance externe.

Notre ambition est claire : devenir un acteur incontournable du traitement de l'eau. »

RÉSULTATS DE L'OFFRE

Le placement global, principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « **Placement Global** »), et l'offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **Offre à Prix Ouvert** », et ensemble avec le Placement Global, l'« **Offre** »), ont rencontré un large succès, illustrant ainsi la confiance des investisseurs dans le positionnement, la stratégie de développement d'OSMOSUN et ses perspectives de croissance.

La demande globale s'est élevée à 2 086 213 titres à 6,50 €, dont 1 125 327 pour le Placement Global et 960 886 titres pour l'Offre à Prix Ouvert soit une sursouscription de 1,6 fois l'Offre Initiale.

Constatant la très forte demande, le Conseil d'administration d'OSMOSUN, réuni ce jour, a fixé le prix définitif de l'action à 6,50 € dans la partie supérieure de la fourchette indicative de prix de 5,10 € - 6,90 €, et a décidé d'exercer intégralement la « **Clause d'Extension** » permettant de lever un montant global brut de 10,0 M€, par émission de 1 533 332 actions nouvelles, dont 2,7 M€ de compensation de créances.

Le produit net s'élève environ à 9,0 M€ et sera dédié à hauteur de 45% au financement de l'accompagnement la stratégie de croissance organique, 20% au financement des investissements en matière d'innovation et de Recherche & Développement et 35% au financement de la croissance externe pour l'acquisition de nouvelles briques technologiques complémentaires afin de devenir un acteur verticalement intégré dans le traitement de l'eau.

802 127¹ actions nouvelles sont allouées dans le cadre du Placement Global et 731 205 actions nouvelles pour l'Offre à Prix Ouvert. Les ordres A1 (de 1 action jusqu'à 350 actions incluses) seront servis à 100% et les ordres A2 (au-delà de 350 actions) à 27,2%.

À l'issue de l'opération, le capital d'OSMOSUN est désormais composé de 5 498 582 actions, ce qui représente une capitalisation boursière de 35,7 M€, compte tenu du prix d'introduction en bourse de 6,50 € par action. Le flottant représente 18,2% du capital de la société.

Le règlement-livraison des actions nouvelles interviendra le 7 juillet 2023. Les actions seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth® à compter du 10 juillet 2023.

La Société a consenti à Portzamparc (Groupe BNP Paribas), une option de surallocation, permettant la souscription d'un nombre d'actions représentant un maximum de 15% du nombre cumulé d'actions nouvelles émises dans le cadre de l'émission initiale et de la Clause d'Extension, soit un maximum de 229 999 actions compte tenu de l'exercice intégral de la Clause d'Extension (l'« **Option de Surallocation** »). Ces actions seront réparties en 114 999 actions cédées, en priorité, et 115 000 actions nouvelles supplémentaires. L'Option de Surallocation sera exerçable par Portzamparc du 10 juillet 2023 au 4 août 2023 au plus tard.

¹ Hors exercice potentiel de l'Option de Surallocation à hauteur de 229 999 actions

CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

- Libellé : OSMOSUN
- Marché : Euronext Growth® à Paris – Compartiment « Offre au public »
- ISIN : FR001400IUV6
- Mnémonique : ALWTR
- ICB Classification : 65102030 – Water
- LEI : 894500SA85VSINMMJ256
- Éligibilité de l'offre à la réduction exceptionnelle d'impôt sur le revenu de 25%, aux PEA et PEA-PME, au dispositif 150-0 B ter du CGI (remploi de plus-value de cession) et qualification Bpifrance Entreprise innovante

PRIX DE L'OFFRE

Le prix de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global est fixé à 6,50 € par action, soit dans la partie supérieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre de 5,10 € - 6,90 € par action.

MONTANT DE L'OFFRE

Le produit brut de l'offre est de 10,0 M€ et de 7,3 M€ hors montant de la compensation avec les créances obligataires détenues par les titulaires d'OCA.

Le produit net de l'offre est d'environ 9,0 M€ et d'environ 6,3 M€ hors montant de la compensation avec les créances obligataires détenues par les titulaires d'OCA.

TAILLE DE L'OPÉRATION

1 533 332 actions nouvelles ont été émises dans le cadre de l'Offre, après exercice de la Clause d'Extension. Le produit brut total de l'émission s'élève à 10,0 M€ après exercice de la Clause d'Extension.

La Société a consenti à Portzamparc (Groupe BNP Paribas), une Option de Surallocation, exerçable du 10 juillet 2023 au 4 août 2023 au plus tard, portant sur un maximum de 229 999 actions provenant, en priorité, de la cession de 114 999 actions existantes et de l'émission de 115 000 actions nouvelles supplémentaires.

ALLOCATION DE L'OPÉRATION

- **Placement Global** : un total de 802 127² actions a été alloué aux investisseurs institutionnels (soit environ 5,2 M€ et 52% du nombre total des titres alloués).
- **Offre à Prix Ouvert** : un total de 731 205 actions a été alloué aux personnes physiques (soit environ 4,8M€ et 48% du nombre total des titres alloués). Les ordres A1 (jusqu'à 350 actions incluses) seront servis à 100% et les ordres A2 (au-delà de 350 actions) à hauteur de 27,2%.

² Hors exercice potentiel de l'Option de Surallocation à hauteur de 229 999 actions

ENGAGEMENTS DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES HISTORIQUES ET DE GROUPE OKWIND

Réalisation des engagements de souscription par compensation de créances :

Titulaire d'OCA	Nombre d'OCA	Prix de souscription des OCA (euros)	Montant de la souscription dans le cadre de l'Offre ⁽¹⁾
Groupe OKwind ⁽²⁾	750	750.000	942.000 €
FPCI Loire Valley Invest (Go Capital) ⁽³⁾	700	700.000	879.200 €
FPCI Famae Impact I ⁽⁴⁾	500	500.000	628.000 €
Centre Capital Développement (UI Investissement) ⁽³⁾	200	200.000	251.200 €
Total	2.150	2.150.000	2.700.400 €

¹ Correspondant à une créance égale au montant nominal des OCA majoré d'une prime de non-conversion de 25% et des intérêts estimés jusqu'à la date de clôture du Placement Global, soit le 5 juillet 2023.

² Membre du Conseil d'administration de la Société.

³ Membres du Conseil d'administration et actionnaires de la Société.

⁴ Actionnaire de la Société.

Réalisation des engagements de souscription aux Actions Offertes : la société Groupe OKwind a également souscrit pour un montant global de 750.000 euros dans le cadre de son engagement de souscription aux Actions Offertes.

ENGAGEMENTS D'ABSTENTION ET DE CONSERVATION

Engagement d'abstention de la Société : **180 jours** calendaires à compter de la date de règlement-livraison des actions nouvelles

Engagement de conservation : chacun des actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital de la Société avant l'Offre, s'est engagé à conserver l'intégralité des actions qu'il détient et viendrait à détenir au jour du règlement-livraison de l'Offre, pendant une durée de **12 mois** suivant la date de règlement-livraison de l'Offre.

Cet engagement de conservation porte sur toute action de la Société détenue par les actionnaires par quelque moyen que ce soit, en particulier en conséquence de l'attribution, la conversion ou l'exercice de bons de souscription d'actions, de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, d'obligations convertibles en actions ou de tous titres de créance ou de capital, bons ou options et plus généralement valeurs mobilières donnant accès à des actions, nouvelles ou existantes, de la Société.

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

	Avant opération (base non diluée)		Après Opération – avant exercice de l'Option de Surallocation (base non diluée)	
	Nombre	%	Nombre	%
Marc Vergnet	1 462 650	36,89%	1 462 650	26,60%
Maxime Haudebourg	120 000	3,03%	120 000	2,18%
Wicap Mascara	522 000	13,16%	522 000	9,49%
Centre Capital Développement (UI Investissement)	417 000	10,52%	455 646	8,29%
FCPU Loire Valley Invest (Go Capital)	417 000	10,52%	552 261	10,04%
CAPELAN ⁽¹⁾	208 500	5,26%	208 500	3,79%
FCPI Famae Impact	208 500	5,26%	305 115	5,55%
Groupe OKwind	0	0,00%	260 307	4,73%
Actionnaires historiques, managers et salariés	609 600	15,36%	609 600	11,09%
Public	0	0,00%	1 002 503	18,23%
Total	3 965 250	100,00%	5 498 582	100,00%

¹ Société affiliée à Gaïa Impact Fund venant aux droits de cette dernière

PROCHAINES ÉTAPES DE L'OPÉRATION

7 juillet 2023

- Règlement-livraison de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global

10 juillet 2023

- Début des négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Growth® Paris
- Début de la période de stabilisation éventuelle

4 août 2023

- Date limite de l'exercice de l'Option de Surallocation
- Fin de la période de stabilisation éventuelle

RAISONS DE L'OFFRE

Cette introduction en bourse permet à la Société de se doter des moyens financiers nécessaires pour accompagner son développement avec trois priorités :

- Accompagner sa stratégie de croissance organique (45% des fonds levés) à travers notamment le renforcement des équipes commerciales et le déploiement de structures locales (bureaux ou filiales) sur trois zones géographiques prioritaires (Moyen-Orient / Afrique, Asie-Pacifique, Amérique Latine) ainsi que financer ses frais généraux et en particulier son besoin en fonds de roulement ;
- Financer les investissements en matière d'innovation et de Recherche & Développement (20% des fonds levés) pour conforter l'avance technologique d'OSMOSUN et pénétrer des marchés connexes comme celui de la réutilisation des eaux usées traitées ;
- Financer la croissance externe (35% des fonds levés) pour l'acquisition de nouvelles briques technologiques complémentaires afin de devenir un acteur verticalement intégré dans le traitement de l'eau.

MISE À DISPOSITION DU PROSPECTUS

Des exemplaires du Prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social de la Société, 20 avenue Gustave Eiffel, 28630 Gellainville, ainsi que sur les sites Internet www.osmosun-bourse.com et www.amf-france.org. L'approbation du Prospectus ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes.

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au chapitre 3 « Facteurs de risque » du Document d'Enregistrement, notamment aux risques liés à l'activité et aux risques liés à l'environnement concurrentiel, ainsi qu'au chapitre 3 « Facteurs de risque » de la Note d'Opération.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS ET CONSEILS

Coordinateur Global, Chef de File et
Teneur de Livre Associé
Listing Sponsor



Coordinateur Global, Chef de File et
Teneur de Livre Associé



Commissaires aux Comptes



Conseil juridique



Communication financière



A PROPOS D'OSMOSUN

Créé en 2014, OSMOSUN a pour ambition de devenir un acteur de référence du marché de l'eau « bas carbone » afin de rendre accessible l'eau potable à tous.

OSMOSUN a développé une solution brevetée unique, économique, propre et durable de dessalement de l'eau de mer et de l'eau saumâtre qui fonctionne à l'énergie solaire et sans batterie. Cette innovation positionne les unités d'OSMOSUN parmi les moins énergivores et les plus compétitives économiquement.

Au 31 décembre 2022, 59 unités de dessalement ont été vendues dans 27 pays. En 2022, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 4,6 millions d'euros.

CONTACTS COMMUNICATION FINANCIÈRE

Relations Investisseurs

Hélène de Watteville

osmosun@actus.fr

01 53 67 36 33

Relations Presse Financière

Déborah Schwartz

dschwartz@actus.fr

01 53 67 36 35

CONTACT PRESSE SPECIALISÉE

Relations Presse Spécialisée

Nadège Chapelin

n.chapelin@nc-2.com

06 52 50 33 58

Retrouvez toute l'information sur

www.osmosun-bourse.com

AVERTISSEMENT

Le communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la Société dans un quelconque pays.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus** »).

L'approbation du Prospectus par l'AMF ne constitue pas un avis favorable sur la Société.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les actions, ou toute autre titre, de la Société ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis ni de faire une offre au public aux États-Unis.

Ce communiqué ne constitue pas une offre au public de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ces informations ne peuvent être distribuées et ne sont destinées qu'aux personnes (i) ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements régis par les dispositions de l'article 19(5) de la loi « Financial Services and Markets 2000 (Financial Promotion) Order 2005 », telle que modifiée (l'« **Ordonnance** »), ou (ii) à des « *high net worth entities* », « *unincorporated associations* », ou autres personnes à qui ce document peut être légalement transmis conformément à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance (toutes ces personnes sont ci-après dénommées les « **Personnes Concernées** »). Au Royaume-Uni, aucune autre personne qu'une Personne Concernée ne peut agir sur la base de ces informations. Tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ces informations font référence ne pourra être réalisé que par les seules Personnes Concernées. Les personnes distribuant ces informations doivent s'assurer qu'une telle distribution est légalement autorisée.

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de la Société ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par la Société. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. La Société attire l'attention des investisseurs sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et ses cashflows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel la Société opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de la Société, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel elle opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de la Société. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. La Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.